



LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Y. CROSSOUARD

UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE DÉVELOPPER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Développement de l'éducation artistique et culturelle (*BO du 8 mai 2008*)
- Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée (*BO N° 32 du 28 août 2008*)
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Loi pour la refondation de l'école (juillet 13)*)
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle (*BO du 9 mai 2013*) avec diffusion d'un guide **en nov 13**.
- Relance du ministère **en fév 15** (*Discours de Malakoff*)
- Projet de référentiel **déc 2014**
- Action 16 - Développer l'éducation artistique et culturelle, contextualisée par l'ouverture au pays d'accueil, tout au long de la scolarité (**POS AEFÉ 2014-17**)



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À L'ÉCOLE.

Est à la fois :

- **Une éducation à l'art** : construction d'une véritable culture artistique riche, diversifiée, équilibrée
- **Une éducation par l'art** : formation de la personne et du citoyen



LES TROIS PILIERS DE CETTE ÉDUCATION

- **Des rencontres** avec des objets d'arts (œuvres et objets patrimoniaux), des personnes (artistes, artisans des métiers d'art, professionnels des arts et de la culture...) et des lieux (création, conservation, diffusion, d'enseignement...)
- **Des pratiques** individuelles ou collectives
- **Des savoirs** : connaissances, capacités, attitudes

3 champs à investir de façon complémentaire dès le plus jeune âge sans hiérarchie ni prévalence.



OBJECTIFS DU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- formaliser et mettre en valeur les actions menées dans les domaines artistiques et culturels
- mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, projets d'éducation artistique et culturelle
- les relier aux expériences personnelles,
- les enrichir,
- les diversifier
- Apporter continuité et cohérence sur toute la scolarité (à l'école, au collège et au lycée)



UN PARCOURS...

L'éducation artistique et culturelle est organisée sous forme d'un parcours.

Ce parcours n'est pas une fin en soi. Il vise à susciter appétence, rapport intime à l'art que chacun cultivera selon ses goûts et envies ensuite.



DES PROJETS EAC AU PARCOURS

C'est l'ensemble des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des connaissances acquises par l'élève dans les domaines des arts et du patrimoine que ce soit dans le cadre :

- **Des enseignements suivis**
- **De projets spécifiques**
- **D'Actions éducatives**
- **D'activités périscolaires**



OBJECTIFS DU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Donner du sens et de la cohérence à l'ensemble des actions et expériences vécues par l'élève
- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école
- Articuler les temps éducatifs et en tirer parti



OBJECTIFS DU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Il favorise la réussite scolaire de tous les élèves.
- Il contribue à l'amélioration de cadre de vie scolaire
- Il renforce la cohésion au sein de l'établissement par la mobilisation de tous les élèves et le travail des équipes pédagogiques et éducatives.
- Il facilite le dialogue et les échanges avec les parents d'élèves.



LES PRINCIPES FONDATEURS :

N°1 Interdisciplinarité

- Le parcours repose sur l'ensemble des enseignements dispensés à l'école
- Il s'appuie sur les enseignements obligatoires
- Ces programmes assurent une progressivité des apprentissages tant dans les repères culturels que dans les pratiques artistiques



LES PRINCIPES FONDATEURS :

N°2 Cohérence :

- Au sein d'un projet d'éducation artistique et culturelle (Entre objectifs, actions mises en place et niveau des élèves)
- Entre les objectifs du projet et les objectifs d'enseignement
- Entre les projets successifs vécus par un même élève.



LES PRINCIPES FONDATEURS :

N°3 Complémentarité

- Entre les différents intervenants et l'enseignant (Nécessité de bâtir ensemble le projet et d'avoir des échanges réguliers pour réguler)
- Entre les projets successifs
- Entre 1^{er} et 2nd degré



LES PRINCIPES FONDATEURS :

N°4 Progressivité

- Projets adaptés aux capacités des élèves (cognitives mais aussi culturelles)
- Les acquis de chaque projet s'appuient sur les savoirs construits lors des projets précédents et seront valorisés dans les projets à venir



LES PRINCIPES FONDATEURS :

N° 5 Equilibre

- Entre les grands domaines des arts et de la culture
- dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines,
- populaires et savantes,
- nationales et internationales.
- Entre les lieux culturels explorés, les artistes rencontrés, les œuvres étudiées



CONSTRUCTION DES PARCOURS

- Le parcours s'inscrit **dans un territoire**, il prend appui sur **les ressources locales**
- Il s'appuie sur **des enseignements et des projets**



CONSTRUIRE UN PARCOURS DES ENSEIGNEMENTS

Le parcours se fonde sur les enseignements, tout particulièrement les enseignements de culture humaniste :

Arts visuels, éducation musicale, français, histoire et géographie, EPS, LV et HDA.

Les enseignements scientifiques et technologiques peuvent aussi être sollicités.



L'ENSEIGNEMENT DE L'HDA

Il ne se confond pas avec le PEAC

Il offre un cadre propice :

- Rencontres, savoirs, pratiques
- Projets transdisciplinaires
- 6 domaines artistiques dont certains peu présents dans les autres disciplines (arts décoratifs, artisanats d'art, design, arts appliqués..)



LES GRANDS DOMAINES ARTISTIQUES

- Les « arts de l'espace » : architecture, arts des jardins ;
- Les « arts du langage » : littérature (récit et poésie) ;
- Les « arts du quotidien » : design, objets d'art ;
- Les « arts du son » : musique (instrumentale, vocale) ;
- Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, danse, cirque, marionnettes
- Les arts du visuel » : arts plastiques, cinéma, photographie.



CONSTRUIRE DES PARCOURS

- Les enseignants et équipes éducatives peuvent avoir recours à la **démarche de projet**.
- Les projets élaborés sont inscrits dans les projets d'école ou d'établissement.



LE PARTENARIAT

- Une place importante lui est donnée (mais pas exclusive)
- Tout particulièrement pour des domaines non couverts par les enseignements obligatoires.
- Rôle du partenaire :
 - apporte compétences propres et expérience
 - Participe à la construction d'un projet éducatif partagé (cf. référentiel)



UN OUTIL POUR TRAVAILLER ENSEMBLE : LE RÉFÉRENTIEL DU PEAC

- Il permet d'identifier les grands objectifs de formation : disciplinaires et interdisciplinaires
- Il fixe les attendus de fin de cycle pour l'évaluation des acquis des élèves.
- Il fournit des repères de progressivité
- Il constitue une référence pour l'ensemble de ceux qui contribuent aux parcours EAC



PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉFÉRENTIEL DÉC 2014

- http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/16/2/Projet_de_referentiel_pour_le_parcours_d_education_artistique_et_culturelle_379162.pdf
- Deux parties :
 - Education à l'art : objectifs et repères par cycle (C1 à C4)
 - Education par l'art : Apport du PEAC pour chacun des 5 domaines du nouveau S4C



EDUCATION A L'ART

LES RENCONTRES : FRÉQUENTER

Fréquenter (Rencontres)	cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ³
	échanger avec un artiste, un créateur
	appréhender des œuvres et des productions artistiques
	identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire



LES PRATIQUES / PRATIQUER

Pratiquer (Pratiques)	utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	mettre en œuvre un processus de création
	concevoir et réaliser la présentation d'une production
	s'intégrer dans un processus collectif
	réfléchir sur sa pratique



LES SAVOIRS / S'APPROPRIER

S'appropriier (Connaissances)	exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	mettre en relation différents champs de connaissances
	mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre



EDUCATION PAR L'ART : LE S4C

- Les langages pour penser et communiquer
(maîtrise de la langue française et pratique des LVE ou régionales / S'exprimer communiquer)
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- L'observation et la compréhension du monde
- Les représentations du monde et l'activité humaine



NOUVEAUX PROGRAMMES MATERNELLE...

26 MARS 2015

3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques



DECOUVRIR DIFFERENTES FORMES D'EXPRESSION ARTISTIQUE :

Des **rencontres** avec différentes formes d'expression artistique sont organisées **régulièrement** ; dans la classe, les enfants sont **confrontés à des œuvres** sous forme de reproductions, d'enregistrements, de films ou de captations vidéo. La familiarisation avec **une dizaine d'œuvres de différentes époques dans différents champs artistiques** sur l'ensemble du cycle des apprentissages premiers permet aux enfants de commencer à **construire des connaissances** qui seront stabilisées ensuite pour constituer progressivement une culture artistique de référence. Autant que possible, les enfants sont initiés à la **fréquentation d'espaces d'expositions, de salles de cinéma et de spectacles vivants** afin qu'ils en comprennent la fonction artistique et sociale et découvrent **le plaisir** d'être spectateur.



VIVRE ET EXPRIMER DES EMOTIONS, FORMULER DES CHOIX

Les enfants apprennent à mettre des mots sur leurs **émotions**, leurs **sentiments**, leurs **impressions**, et peu à peu, à exprimer leurs **intentions** et évoquer leurs réalisations comme celles des autres. L'enseignant les incite à être précis pour **comparer**, différencier leurs points de vue et ceux des autres, émettre des **questionnements** ; il les invite à **explicitier** leurs choix, à formuler ce à quoi ils pensent et à **justifier** ce qui présente à leurs yeux un intérêt.



LE SUIVI DU PARCOURS...

- Il doit être lisible par tous : élèves, familles, partenaires, équipes pédagogiques
- Il garde une mémoire des rencontres, pratiques et savoirs acquis
- Ce n'est pas un outil d'évaluation des acquis mais un outil de valorisation du parcours accompli. (Portfolio)
- Sa forme doit être adaptée à l'âge des élèves. Elle peut évoluer au fil de la scolarité
- L'outil utilisé doit rester la même tout au long d'un même cycle.
- Le choix et les modalités d'utilisation sont à définir en équipes
- L'élève doit renseigner principalement cet outil (prise de conscience du parcours et construction)



UNE PROPOSITION À VENIR : FOLIOS

- **L'application FOLIOS mise à disposition des élèves et des enseignants constitue un support numérique structurant pour la mise en œuvre des parcours pédagogiques et éducatifs.**
- Elle a pour objectif de permettre à chaque élève de conserver la mémoire de ses parcours, de valoriser ses acquis et engagements scolaires et extrascolaires, de favoriser une démarche réflexive et de renforcer ainsi son implication dans les apprentissages.
- Actuellement expérimentée dans 15 académies, le déploiement de cette application est prévu à la rentrée 2016.



UNE PROPOSITION DE MISE EN OEUVRE

- Didapage... avec ses limites actuelles!

